

COLLOQUE SUR LE NEO-LIBERALISME ET L'AMERICANISATION DU DROIT

Jeudi 16 novembre 2017

Intervention de Jean-Paul Lecoq

Je vous remercie de m'avoir invité à m'exprimer devant vous, en ouverture de vos travaux, et de porter ainsi ce souci du pluralisme, de l'expression de la diversité d'opinions, qui enrichit toujours tout débat, toute recherche, tout projet.

J'y suis d'autant plus sensible que le thème que vous allez développer durant ces deux journées me tient particulièrement à cœur et alimente nombre de mes interventions de militant et d'élu depuis des années.

A commencer par celles que je conduis pour essayer de contrer les projets de traités libéraux de commerce et de services, comme ceux négociés entre les Etats-Unis et l'Europe avec le TAFTA, ou entre le Canada et l'Europe avec le CETA.

Des traités qui forment ou plutôt déforment le Droit, celui avec un « D » majuscule, comme d'ailleurs tous les droits des peuples et des citoyens.

Avec beaucoup d'autres, je considère, et nous sommes quelques uns à les considérer ainsi à travers l'Europe... que ces traités représentent des dangers, démocratiquement et humainement nocifs.

Car les plumes qui les rédigent ne sont pas guidées par le souci de servir l'intérêt général, le progrès, mais au contraire d'asservir des Etats, donc des peuples, des services publics, des citoyens, des salariés, des consommateurs, des agriculteurs, à un modèle économique allant dans ses germes à l'encontre de cet intérêt général : le néolibéralisme.

C'est Pierre Bourdieu, dans un article du Monde Diplomatique de 1998 qui en parle le mieux : qu'est-ce que le néolibéralisme, se demande-t-il. C'est « *un programme de destruction des structures collectives capables de faire obstacle à la logique du marché pur.* »

C'est clair et violent : le néolibéralisme, c'est la mise en œuvre d'une utopie, celle du marché parfait, et celle de l'écrasement de toute initiative qui gripperait cette machinerie supposée idéale.

Suivant cette théorie, les différents gouvernements inspirés par cette doctrine, travaillent à imposer à l'Europe, à la France, ses logiques, et sa culture juridique issue des recherches outre-Atlantique, jusqu'à leur donner force de loi et donc priorité sur les législations et les cultures nationales.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, par ces traités, un Etat souverain, une commune légitime sur le plan démocratique pourrait se voir assigner en justice par une multinationale, au prétexte que le pouvoir public viendrait contrarier la liberté de s'enrichir d'une entité privée.

De plus, en matière alimentaire, donc sanitaire, comme en matière de protection de l'environnement, il nous semble que l'intérêt général commande d'appliquer des principes de précaution, des principes de contrôle, des principes d'encadrement, mais aussi des principes d'aides publiques, pour favoriser des pratiques agricoles ou protéger des ressources par exemple.

Principes qui ne sont pas compatibles avec la libéralisation totale des marchés.

Le droit à la concurrence ne peut pas primer sur le droit social, le droit à la protection.

Et que dire de la culture, de l'exception culturelle, encore un domaine qui ne peut pas être exposé tout azimut à la loi de la rentabilité accrue.

J'en passe.

Et, si ces traités se négocient dans le plus grand secret et dans le dos des peuples, c'est bien parce que les enjeux sont de taille.

Ils visent à bouleverser en profondeur tout ce qui fonde l'Etat Nation, l'Etat Protecteur, l'Etat Stratège, l'Etat Régulateur pour consacrer le règne du libéralisme. C'est-à-dire la primauté conférée à la liberté individuelle sur toutes les libertés collectives.

Une logique libérale largement inspirée des Etats-Unis qui inspire et transpire dans ces projets de traités commerciaux, comme d'ailleurs, dans une moindre mesure, elle a alimenté et inspiré tous les traités européens depuis des décennies.

Car le libéralisme est une doctrine de philosophie politique bien avant d'être un modèle économique. Et ce schisme opéré il y a près de deux siècle et mis en pratique il n'y a pas si longtemps que cela rend les choses complexes à entrevoir.

Le libéralisme joue sur la confusion.

Le libéralisme philosophique contient par essence un grand nombre de principes sur lesquels nous sommes d'accords : les libertés individuelles, telle que la déclaration des Droits de l'Homme la proclame, personne aujourd'hui ne peut être contre.

Mais la doctrine qui en émane, elle, pervertie cette philosophie. Elle en vient même à contraindre l'individu pour qu'il rentre dans le cadre de l'économie de marché.

Le résultat de ce changement du libéralisme politique vers l'économique fait dériver la liberté uniquement vers une toute petite partie de la population. Celle qui possède les richesses, le pouvoir économique.

Celle qui accède par la capitalisation, - Macron les appellent les premiers de cordée -, au droit d'exercer, au nom de leur propre liberté, des contraintes, des soumissions, des servitudes au reste du monde.

Ainsi, la liberté des uns, la petite minorité, s'envisage à titre individuel en dehors de tout cadre collectif, en dehors souvent également du droit, nous le voyons bien à travers le scandale des paradis fiscaux.

En dehors, encore plus souvent, de la morale : c'est l'exemple récent du scandale de l'optimisation fiscale. La frontière entre l'immorale et l'illégal étant souvent ténue.

Par conséquent, le libéralisme économique, renforcé par le néolibéralisme, véritable philosophie politique mue en un programme partisan, entraîne inéluctablement l'asservissement, la spoliation, l'exploitation, la domination, donc la privation de la liberté des autres, sous une forme plus ou moins prononcée.

Cette liberté là condamne tous ceux - et forcément ils sont les très nombreux -, à devoir au mieux se partager les restes, au pire à être sacrifiés pour alimenter la réussite de ceux qui prônent la liberté économique.

Or, je ne suis pas juriste mais j'ai le sentiment que le Droit est au service de la justice et que la justice tend justement à respecter un principe moral qui exige l'équité, l'impartialité, l'égalité.

Je pense ainsi que le libéralisme économique, décrit par le socialiste algérien Aït Ahmed comme « *la liberté du renard libre dans le poulailler* », est sous jacent à la société américaine depuis la fondation de cette nation à la fin du 18^e siècle.

Un libéralisme renforcé tout au long du 19^e et du 20^e siècle sur l'idée perverse que celui qui ne possède rien peut décrocher la fortune grâce à son seul courage, son mérite, son travail opiniâtre.

Ce qui est certes vrai, mais pour une toute petite minorité, un peu comme le disait Audiard dans un célèbre dialogue, « *à l'image des poissons volants, ils existent mais sont loin de constituer la majorité du genre* ».

Ou encore sur cette autre idée que la richesse des uns rejaillira sur tous. Le principe du ruissellement dont chacun s'accorde à dire aujourd'hui qu'il constitue un mythe, ou plutôt un leurre.

Bien sur que les richesses mondiales ne cessent de s'accroître mais les inégalités également. 1 % de la population mondiale possède autant que les 99 % restant (source Oxfam, ONG Britannique). L'écart entre la frange la plus riche et le reste de la population s'est creusé de façon spectaculaire depuis la crise de 2008.

C'est ce libéralisme économique qui a façonné les politiques intérieures et extérieures des USA.

Avec d'ailleurs ce paradoxe, si l'on se place du point de vue de la cohérence ou plutôt ici de l'incohérence, que pour se diffuser, pour se renforcer, le libéralisme a toujours eu besoin d'un cheval de Troie : celui des Etats Nation pourtant censés garantir l'équilibre au sein d'une société démocratique et défendre tous ses citoyens, les nantis comme les plus démunis.

Sans la complicité du pouvoir politique, qu'il soit démocrate ou républicain, ce libéralisme n'aurait jamais pu prospérer et se développer.

Ce fut d'autant plus facile pour eux que la Révolution de 1917 construira et exportera sur une partie de la planète un autre modèle économique et de société basé sur la négation de la propriété individuelle.

L'affrontement de ces deux modèles, qui contribuera à l'effondrement de l'URSS 70 années plus tard, a alimenté l'exportation du libéralisme économique durant cette longue période et participe depuis au sentiment répandu qu'il a triomphé de son ennemi mortel, qu'il s'est imposé comme le seul modèle viable, dépourvu désormais d'alternative.

Ce libéralisme économique exporté, infusé ou transfusé dans le monde entier au nom de la liberté a piétiné durablement et piétine toujours les droits fondamentaux des êtres humains et des peuples, comme l'accès à l'eau potable, aux ressources naturelles et à la paix.

Car le libéralisme dans sa quête de captation des richesses conduit aux guerres qui conduisent à la misère.

Sur notre vieux continent cependant ce libéralisme là est resté pendant longtemps aux frontières, à l'exception de la Grande-Bretagne Thatchérienne.

Le droit des peuples à disposer d'eux même et non le droit de certains à disposer des peuples comme le voulait la tradition monarchique, a forgé la culture de nombreux états européens au prix de tant de sacrifices, de guerres et de morts.

Des guerres sur le continent motivées par des considérations patriotiques, culturelles, religieuses plus que sur des considérations économiques.

Ce n'est pas un hasard si la Révolution Française a eu la sagesse d'adjoindre à la valeur liberté, les valeurs d'égalité et de fraternité. Elle avait compris à la sortie de la Monarchie absolue que sans l'égalité et la fraternité, la liberté, à elle seule, ne saurait être juste.

En Europe, le libéralisme économique se diffuse donc en coulisse, avançant à visage masqué, prenant possession en toute discrétion des outils nécessaires à son développement, à commencer par le détournement à ses fins de l'idée européenne, de la construction européenne réduite souvent à faciliter la libre circulation des biens et des capitaux.

En Europe, le libéralisme ne s'assume pas, il ne peut pas s'assumer sans apparaître sous son vrai visage et être ainsi considéré pour ce qu'il est : une machine inégalitaire qui oppose les gens, en cherchant à les individualiser.

Mais ce libéralisme porte en lui les germes de sa propre déchéance : ses contradictions... et son absence totale de sens moral.

Première contradiction, la recherche du profit. La liberté totale de s'enrichir sans limite induit fatalement la concentration et la concentration porte en elle l'impossibilité de maintenir un marché libre et non faussé.

Vous trouverez toujours plus gros que vous ou moins cher que vous... C'est un cercle vicieux et les exemples ne manquent pas.

L'activité économique étant en évolution perpétuelle, de nouvelles pratiques, de nouveaux marchés s'ouvrent et se ferment. Aujourd'hui « l'uberisation », « l'E Commerce », les nouvelles technologies apportent au libéralisme un nouveau terrain d'enjeux.

Un terrain d'autant plus propice qu'il repose sur l'initiative individuelle et le mérite. Certaines start-up symbolisent le libéralisme triomphant, toutefois leur croissance exponentielle les conduits à devenir rapidement des monstres qui prennent des positions plus que dominantes puisqu'elles frisent le monopole.

Seconde grande contradiction, le libéralisme conduit, c'est son but, à un affaiblissement du rôle, de la puissance de l'Etat. Or, sans l'Etat il ne parvient plus à ses fins.

L'Etat se doit de favoriser l'enrichissement individuel et intervenir comme arbitre dans les échanges économiques. Il est utile soit pour s'assurer du respect des règles de concurrence, soit pour veiller au respect des contrats et traités signés. Il se doit également de gérer les biens publics et d'ouvrir des voies commerciales.

Tout au plus, l'Etat peut avoir une intervention qualifiée de « raisonnable et de limitée » dans l'économie pour assurer le plein emploi, la croissance et surtout pour accompagner les plus démunis, c'est-à-dire les victimes finalement du libéralisme économique.

Sauf que dès que le système déraile, et le système déraile cycliquement puisque c'est dans sa nature de dépasser les limites, l'Etat est appelé au secours.

Ce fut le cas lors de la crise de 29 aux Etats-Unis, ou pour réparer les dégâts causés par les deux guerres mondiales, ou encore dernièrement avec la crise financière de 2008.

Les Etats sont alors été priés, à coups de fonds publics, d'intervenir dans l'économie, de sauver les banques et de soutenir les marchés.

Nous le voyons bien avec l'administration Trump aux Etats-Unis, les libéraux sont libéraux tant que la libre circulation des biens et des capitaux sert leurs intérêts, mais dans le cas contraire, ils se comportent en fervents interventionnistes étatiques.

Ils sont mondialistes à partir du moment où le monde tourne autour d'eux et alimente leurs profits.

La balance commerciale entre les USA et la Chine est hyper déficitaire. On s'en prend aux chinois accusés de tous les maux. Puis, le temps d'une visite chez moi puis d'une visite chez toi, je parviens à décrocher des contrats pour rééquilibrer la balance et tout va pour le mieux.

En économie, j'ai bien l'impression que tout ça porte le nom de protectionnisme, c'est-à-dire le contraire de ce que prône le libéralisme. Car avec un tel pouvoir et de tels moyens derrière l'administration américaine, aucune concurrence libre et non faussée avec les sociétés américaines n'est possible.

On le voit bien, le néolibéralisme porte en son sein un double discours. La privatisation des profits et la collectivisation des pertes. L'Etat n'est utile dans l'économie que lorsque l'économie va mal.

Partant du principe que le néolibéralisme est :

- contraire à l'intérêt des êtres humains comme de l'environnement
- anti-démocratique en cela qu'il détourne et se joue de la démocratie pour servir ses propres intérêts,
- par nature immoral,
- régulièrement amené à franchir les frontières de la légalité,

le combattre par tous les moyens pacifiques est un devoir de salut public. La contre-attaque s'organise au niveau de la société, au niveau collectif.

Par la prise de conscience du peuple des dangers et des réalités du libéralisme, de ses conséquences présentes et à venir sur la situation de la grande partie de la population.

Par l'action collective, l'action citoyenne, le réveil de la solidarité et de la fraternité pour combattre les inégalités et tendre vers l'égalité.

Et par le Droit. A condition que le Droit soit assis sur un principe de justice pleinement partagé par les gens, par les citoyens qui forment une même société.

Or, le néolibéralisme est la forme la plus décomplexée du capitalisme et donc la plus immorale et la plus cupide.